Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Mairie du Mont-Dore

Sommaire

Contexte économique et général

Prospective 2019 - 2025

Projet BP 2026

Perspectives 2027 - 2028

Contexte général

- 2024 aux conséquences économiques, sociales et financières lourdes pour la Nouvelle-Calédonie.
- Face à cette situation, les acteurs du pays affichent une volonté commune de redressement et ont négocié un nouvel accord politique fixant un cadre de refondation institutionnelle et économique avec des objectifs ambitieux:
 - relance de la croissance et de l'emploi,
 - réduction des déficits publics,
 - maîtrise de la dette.
- Sa mise en œuvre s'étend sur 2025 et 2026, années déterminantes pour concrétiser le redressement attendu.

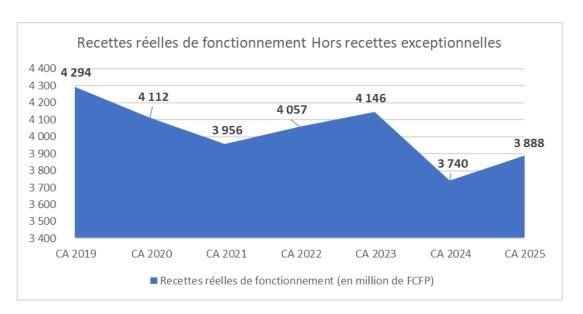
Perspectives à suivre

- La fragilité persistante des moteurs économiques (nickel, tourisme, emploi, consommation) appelle à une grande prudence dans les prévisions 2025-2026.
- L'activité dégradée de 2024 affectera directement les recettes communales :
 - recul des centimes additionnels sur les patentes,
 - baisse du dynamisme de la TGC et de la fiscalité professionnelle.
- La commune doit adopter une gestion rigoureuse :
 - ajustement à la baisse des recettes prévues,
 - maîtrise des dépenses et des engagements financiers.
- Le suivi des réformes, de la mise en œuvre de l'accord de Bougival et de la situation du nickel sera déterminant pour les collectivités.
- Un redressement durable permettrait de réduire la dépendance du territoire à l'aide de l'État, estimée à près de 48 milliards F CFP après la crise.



Evolution générale des recettes de fonctionnement (2019-2025)

•Sur la période **2019–2025**, les recettes réelles de fonctionnement ont **diminué de 406 MF**.



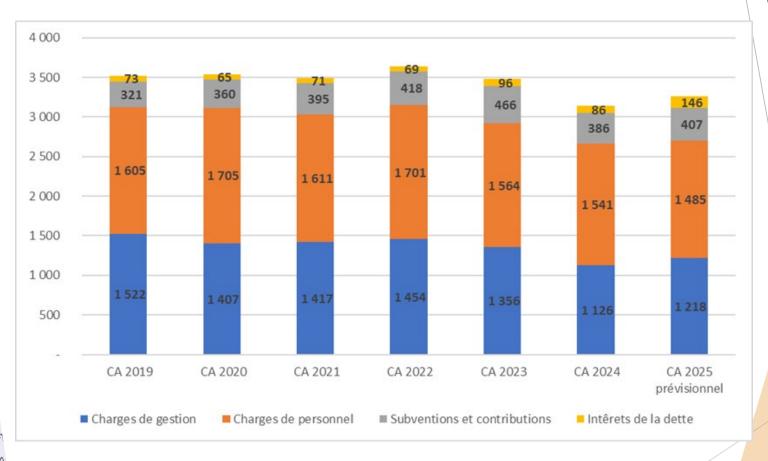
•De fortes **variations annuelles** sont observées sur les trois dernières années, reflétant les perturbations économiques et sociales.



Focus sur les recettes d'activité et fiscales

- Chapitre 70 Produits des services :
 - ❖ Baisse notable en 2024 (- 48 MF). Retour attendu à un niveau normal en 2025.
- Chapitre 73 Impôts et taxes :
 - Centimes additionnels sur la patente très fluctuants, suivant l'activité économique locale (notamment l'usine du Sud).
 - Pour 2025, stabilité autour de 400 MF, fondée sur les réalisations 2023.
 - ❖ Droits d'enregistrement en forte baisse : 170 MF → 66 MF en 2024
- Chapitre 74 Dotations et participations :
 - FIP: baisse brutale de -348 MF entre 2019 et 2024.
 - Participation de la Province Sud : recul continu depuis 2019 (-134 MF), accentué par la fin du contrat d'agglomération et les événements de 2024.

Evolution générale des dépenses de fonctionnement (2019-2025)





Détail des principaux postes de dépenses

Charges de gestion

- Diminution de 10,9 % entre 2019 et 2023.
- Forte baisse en 2024, illustrant les efforts d'économie face à la contraction des recettes.
- * Reprise en 2025, soutenue par les aides de l'État.

Charges de personnel

- Réduction de 8 % entre 2020 et 2023 (gel des recrutements, nonrenouvellement des CDD, réorganisation des missions).
- Après les émeutes de 2024, mise en œuvre d'une politique stricte de maîtrise de la masse salariale :
 - Gel et suppression de postes vacants.
 - · Non-remplacement des départs à la retraite.
 - CA 2024: 1,541 Md F CFP contre 1,670 Md prévus (-129 MF).
- En 2025 : poursuite de l'optimisation et **gestion rigoureuse des** heures supplémentaires pour maintenir la dépense au niveau du BP.



Détail des principaux postes de dépenses

Subventions et contributions

Baisse importante en 2024 (-80 MF par rapport à 2023) notamment :

SMTU: 107 → 53,5 MF

SIGN : 22 → 11 MF

En 2025 : rehausse du soutien aux associations (56 MF après DM2).

Dépenses totales prévues après DM2 : 418 MF, réalisation estimée à 407 MF.

Intérêts de la dette

Hausse de +32,6 % entre 2019 et 2023, puis baisse ponctuelle en 2024 due au report des échéances par la Banque des Territoires.

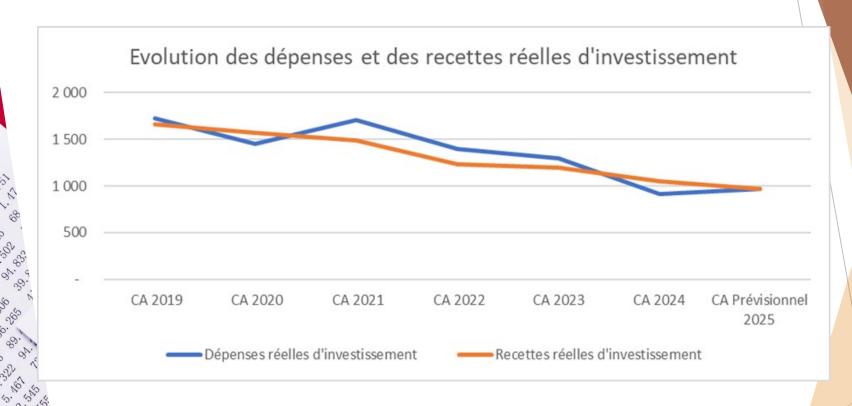
❖ Reprise à la hausse en 2025 après régularisation des intérêts (≈30 MF).

Dotations aux amortissements

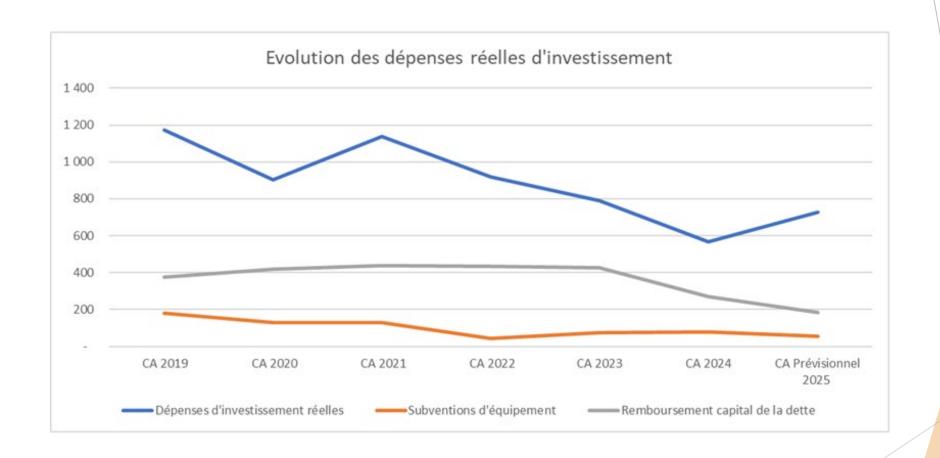
Hausse progressive depuis 2020 à la suite de la mise en conformité du patrimoine communal.

Poursuite du processus jusqu'en 2026, avec un impact prévisible sur les résultats de fonctionnement futurs.

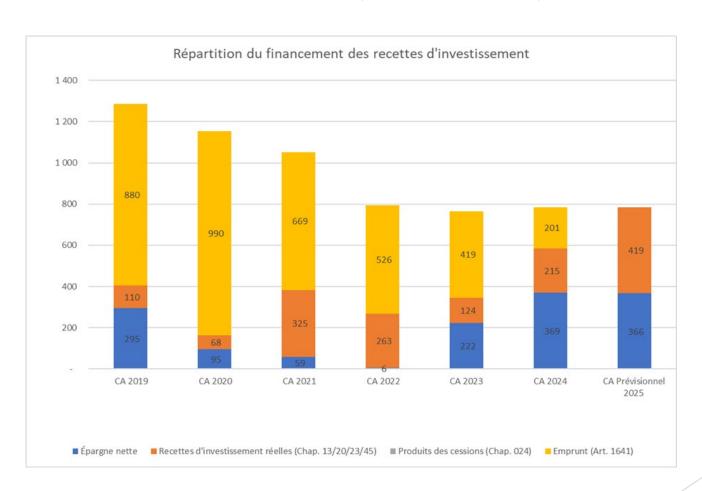
Evolution générale de l'investissement (2019 -2025)



Structure et évolution des dépenses d'investissement



Structures et évolution des recettes d'investissement (2019-2025)



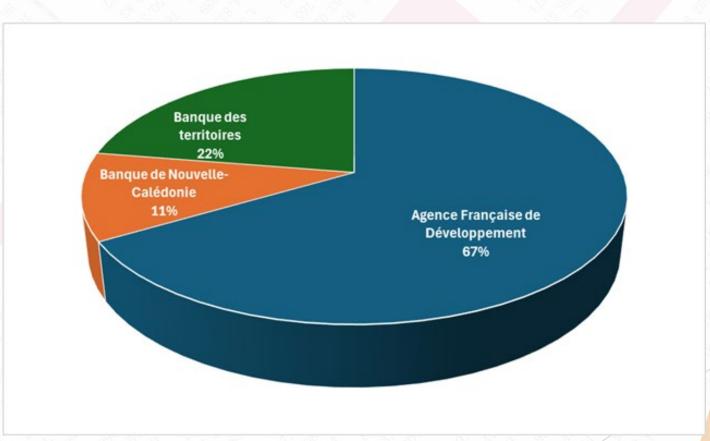


Emprunt, endettement et trajectoire financière

- La commune a historiquement mené une politique d'investissement volontariste, entraînant une hausse de l'endettement :
 - * +3 MdsF d'encours supplémentaires entre 2019 et 2022 car les conditions de financement avantageuses le permettaient.
 - Encours total prévu fin 2025 : 4,3 MdsF (≈ 113 % des recettes réelles de fonctionnement).
- Depuis 2024, orientation vers un désendettement progressif :
 - Nouveaux prêts < remboursements annuels.</p>
 - Aucun emprunt contracté en 2025, afin de consolider la situation financière.
 - Remboursement 2025 : 185 MF, réduisant mécaniquement l'encours.
- Capacité de désendettement : 8 ans, conforme aux standards AFD (objectif 5-10 ans).
- La majorité des emprunts est détenue auprès de l'AFD, à taux avantageux et sur 20 ans.



Emprunt, endettement et trajectoire financière



Bilan financier 2019 - 2025



Recettes fragiles, dépendantes du contexte économique.



Adaptation des charges pour préserver les équilibres budgétaires.



Épargne brute à consolider pour autofinancer les investissements.



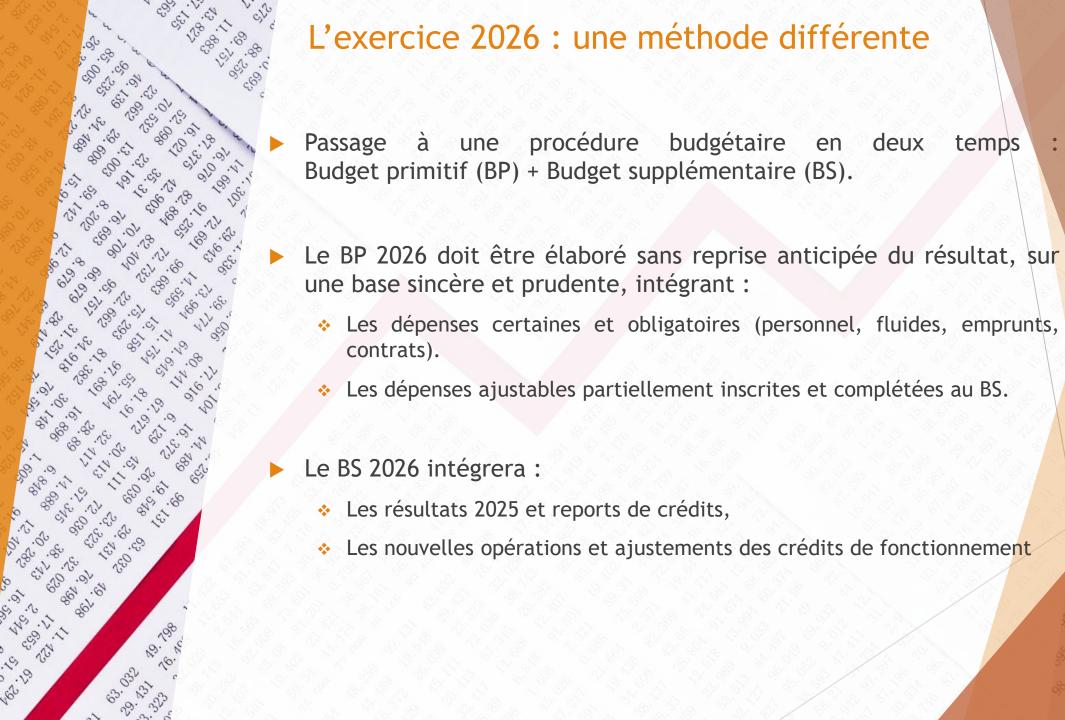
Réduction progressive du PPI et fin du contrat de développement.



Nouvelle approche partenariale avec l'État : sélection fine des projets



Désendettement engagé à poursuivre pour garantir la soutenabilité.



Hypothèse de recette Fonds intercommunal de péréquation

- Le FIP n'est plus une ressource protégée : il dépend désormais directement de la santé économique du territoire.
 - 2024 : dotation révisée à 1,088 Md F CFP (-348 MF) après la crise.
 - ❖ 2025 : compensation partielle de l'État (+62 MF) → FIP porté à 1,143 Md F CFP (prévu à la DM 3 du budget de la NC).
 - Pour 2026, une approche prudente est préconisée, sans revalorisation (1,150 Md FCFP).
- Facteurs de variation à surveiller :
 - Population en baisse (-30 MF estimés).
 - Assiette de répartition fragilisée : si le produit fiscal chute à 70 Mds
 F (contre 102 Mds), le FIP pourrait descendre sous 1,088 Md F.
- ► Toute baisse supplémentaire compromettrait les équilibres budgétaires communaux.

Hypothèse de recette Fiscalité

Centimes sur les patentes

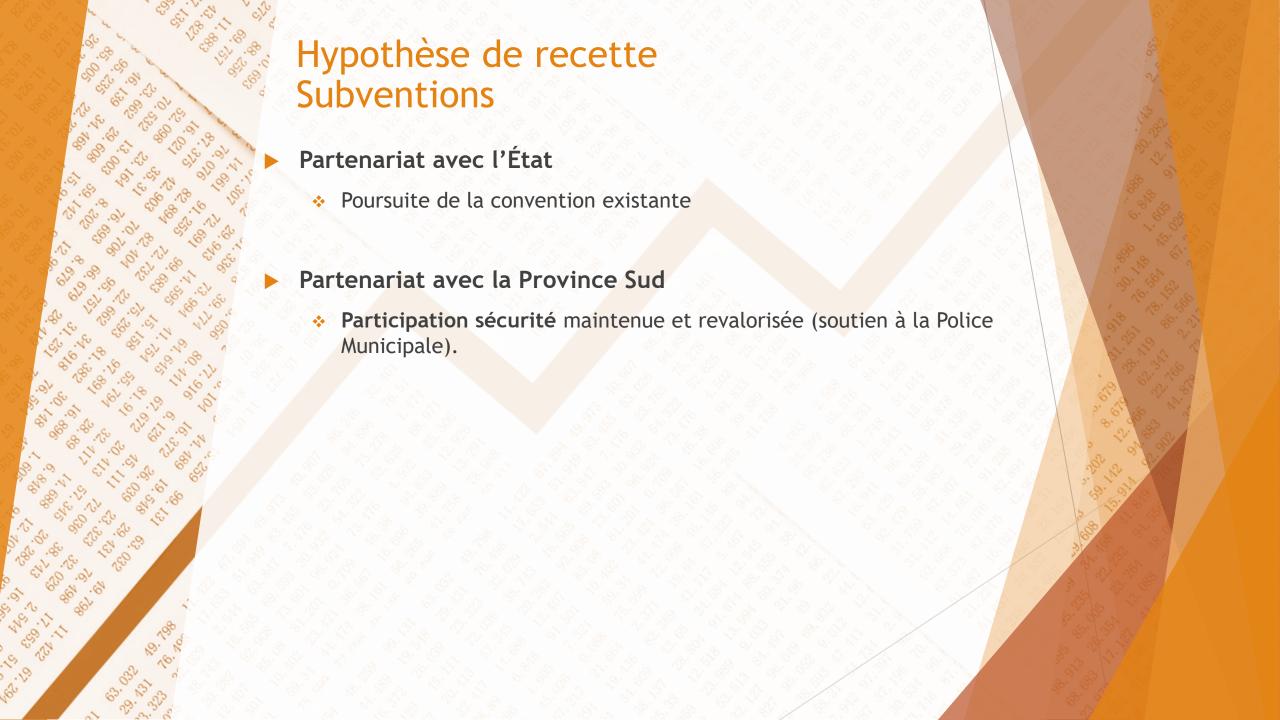
- Étroitement liés à l'activité économique et au secteur du nickel.
- Calcul basé sur l'exercice N-2 → les résultats 2024 (année de crise) affecteront 2026.
- Prévision : 210 MF contre 410 MF en 2025 (-200 MF)

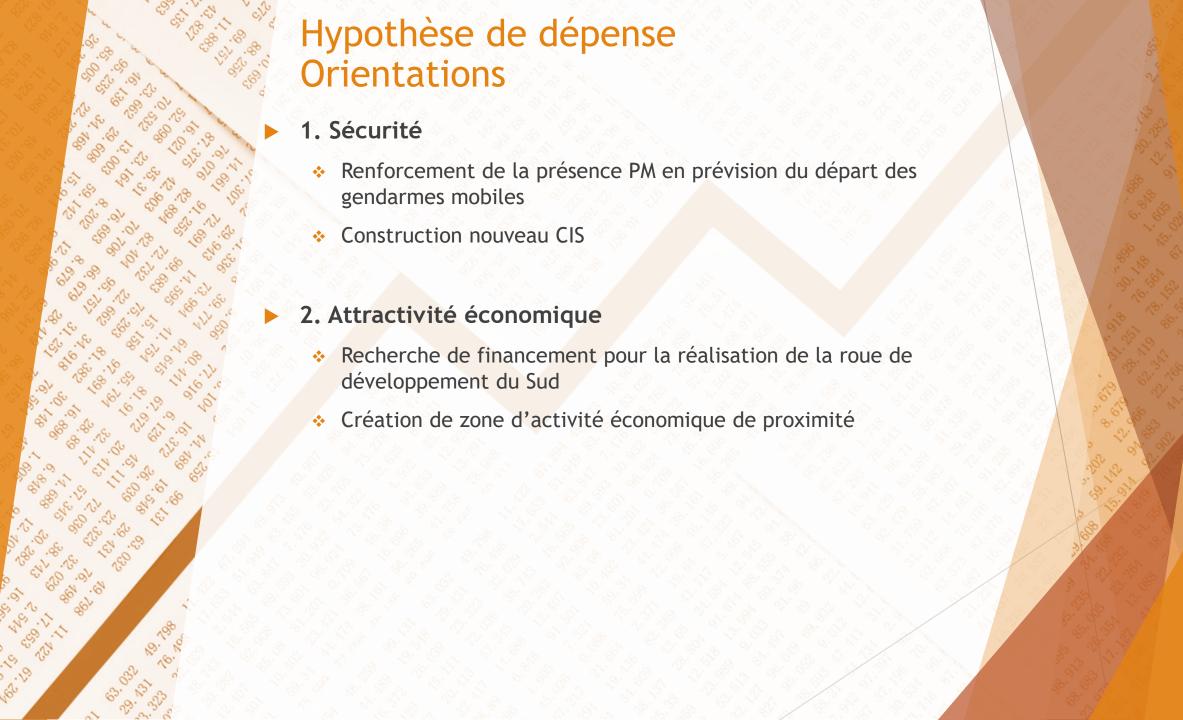
Droits d'enregistrement

- Forte baisse après l'effondrement du marché immobilier.
- ❖ Moyenne avant crise : 180 MF/an \rightarrow 50 MF en 2025.
- Prévision BP 2026 : 70 MF, avec réévaluation possible en cours d'exercice.

Autres recettes

- DGF stable : 827 MF, + DETR 67,5 MF.
- Redevances (OM, DSP, locations, patrimoine):
 - Maintien au niveau des réalisations précédentes.





Hypothèse de dépense **Orientations** 3. Lien social Développement d'événement dans le sud de la commune facilitant les échanges Soutien des actions associatives dans tous les secteurs 4. La vie citoyenne Dialogue citoyen au sein des conseils de quartiers pour renforcer la participation et la cohésion communale. Soutien des actions citoyennes en faveur de l'environnement et des actions solidaires dans les quartiers



Cadre budgétaire et gestion des dépenses

- Les dépenses obligatoires seront intégralement inscrites :
 - Masse salariale, contributions obligatoires, fluides, intérêts de la dette.
- Les priorités guideront la répartition des crédits non structurels :
 - Chapitre 011 Charges à caractère général
 - Chapitre 65 Autres charges de gestion courante
 - Objectif: réduction de 10 % des crédits par rapport au BP 2025.
- Maintien du soutien au tissu associatif, ajustable au BS si besoin.
- Les provisions ne seront pas inscrites au BP (risques non certains) mais ajustées au BS 2026 si nécessaire.



Hypothèse pour les dépenses de personnel

- Maintien du nombre de postes budgétaires au niveau de 2025, conformément aux engagements bancaires.
- Masse salariale prévisionnelle : <u>1 483 MF</u> (contre 1 485 MF en 2025).
 - Gel reconduit sur certains postes (non supprimés) pour contenir la dépense tout en préservant la continuité du service public.
 - Remplacements à effectif constant pour éviter toute hausse de la masse salariale.
 - Rattrapage des revalorisations salariales lié au retard des CAP prévues par le Gouv NC au BP 2026.
- Priorités 2026 :
 - Formation du personnel (sécurité, prévention).
 - Maîtrise stricte des heures supplémentaires.

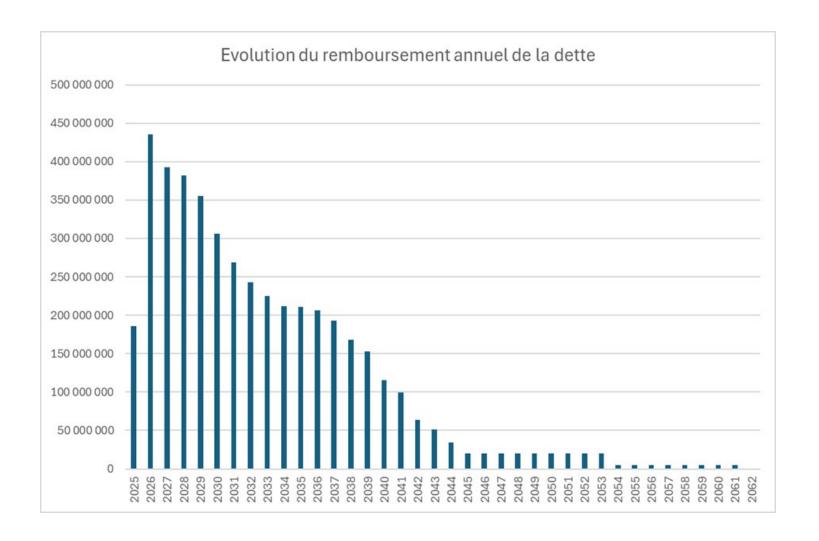


Eléments importants en investissement pour 2026

- Le moratoire sur certaines échéances arrive à son terme au 31 décembre 2025. En 2026, retour à un niveau de remboursement normal : 440 MF.
- Le budget primitif 2026 est élaboré sans reprise anticipée du résultat ni restes à réaliser.
- Méthodologie retenue :
 - Inscrire les dépenses contractualisées et leurs recettes correspondantes.
 - Intégrer les engagements déjà pris par la collectivité.
 - Cadencer les opérations en attente de financement (études, différer les travaux).
- Financement 2026:
 - ► Épargne brute : 440 MF
 - ▶ Subventions d'équipement : 50 à 100 MF
 - Nouvel emprunt < 440 MF pour poursuivre le désendettement.
- Objectif : stabilité de la capacité d'investissement sans dégradation de la situation financière.

Le financement du programme d'investissement

- PPI prévisionnel : 450 MF au BP 2026, financé par :
 - Virement de la section de fonctionnement : 490 MF,
 - Emprunt nouveau : 350 MF (donnée inscrite au BP 2026),
 - Réduction de l'encours de dette : -90 MF (440 MF de remboursement 383 MF d'emprunt).
- Discussions engagées avec les banques partenaires pour :
 - Valider un nouvel emprunt,
 - Renégocier certaines lignes de dette pour alléger la charge annuelle.
 - Une renégociation réussie renforcerait la capacité d'autofinancement et offrirait une marge de manœuvre sur 5 ans.



Plan pluriannuel d'investissement

- Projets structurants 2026 :
 - Centre d'incendie et de secours :
 - ▶ Première tranche travaux : 240 MF,
 - ► Financement espéré à 30 % par l'État (FCDEV 2026) → recette attendue : 72 MF.
 - Darse du Vallon-Dore :
 - Projet stratégique confirmé (mobilité, sécurité, développement).
 - Études poursuivies en 2026 avec un financement attendu à 50% au titre du FCDEV, cofinancement proposé par la Province Sud.
- ► Tendance générale : clôture progressive des grands projets et investissements ciblés sur l'intérêt public.

Contexte et hypothèses générales 2027-2028

- Contexte économique incertain : les effets des émeutes de 2024 continuent d'impacter l'activité.
 - ▶ PIB 2024 : -13 % (estimation).
 - ▶ 2025 : amorce d'un redressement lent et fragile.
- Eléments significatifs :
 - Nickel: reprise partielle, mais secteur encore vulnérable aux cours mondiaux et aux coûts élevés.
 - Immobilier : volumes faibles, reprise progressive malgré les mesures incitatives.
 - Cadre institutionnel: susceptibles de restaurer la confiance et de relancer l'investissement.
- ► En conséquence, la commune adopte des hypothèses prudentes et réalistes pour 2027 et 2028.

Contexte et hypothèses générales 2027-2028

Recettes

- Centimes additionnels:
 - ▶ $Patente \rightarrow 2027 : +2\% ; 2028 : +5\%$
 - ▶ Droits d'enregistrement → 2027 : +20 % ; 2028 : +20 %
- ▶ FIP: reconduction du niveau du BP 2026.

Dépenses

- Masse salariale: évolution limitée à +2 %/an maximum.
- Charges de gestion (chap. 011 & 65) :
 - **▶** 2027 : 0 %, 2028 : +5 %.
- Objectif: préserver les équilibres financiers et la capacité d'investissement, malgré la faiblesse des marges de manœuvre.

| | 2027 | 2028 |
|-------------------------------------|---------------|---------------|
| Recettes réelles de fonctionnmenent | 3 784 250 000 | 3 875 667 500 |
| Fiscalité | 798 200 000 | 827 720 000 |
| Subventions et participations | 2 226 450 000 | 2 288 347 500 |
| Recettes propres | 744 600 000 | 744 600 000 |
| Exceptionnel | 15 000 000 | 15 000 000 |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 3 174 263 674 | 3 270 393 017 |
| Charges de gestion | 1 131 971 443 | 1 185 600 515 |
| Charges de personnel | 1 505 855 731 | 1 535 972 846 |
| Subventions et contributions | 426 436 500 | 438 819 656 |
| Intérêt de la dette | 90 000 000 | 90 000 000 |
| Exceptionnel et provision | 20 000 000 | 20 000 000 |
| Epargne brute | 609 986 326 | 605 274 483 |

| Recettes réelles d'investissement | 503 000 000 | 509 000 000 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Subventions perçues | 150 000 000 | 150 000 000 |
| Emprunts | 353 000 000 | 359 000 000 |
| Dépenses réelles d'investissement | 1 093 000 000 | 1 082 000 000 |
| PPI | 700 000 000 | 700 000 000 |
| Subventions versées + Op Tiers | 53 000 000 | 53 000 000 |
| Remboursement du capital | 393 000 000 | 382 000 000 |
| Solde | 19 986 326 | 32 274 483 |

| Epargne nette | 216 986 326 | 223 274 483 |
|-----------------------------------|-------------|-------------|
| Taux d'épargne brute (cible 15 %) | 16% | 16% |
| Masse salariale / DRF (cible 45%) | 47% | 47% |
| Masse salariale / RRF (cibre 38%) | 40% | 40% |